
Santé et sécurité au travail : une nouvelle catégorie sociale de l'action publique dans la fonction publique en France ?

Max Masse*^{†1,2} and Denis Garnier*^{‡3}

¹Centre interdisciplinaire de recherches sur les valeurs, les idées, les identités et les compétences en Éducation et en formation EA 2657 (CIVIIC) – Université de Rouen : EA1657 – France

²Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) – x – 1498 route de Sain Bel 69280 MARCY L'ÉTOILE, France

³Président du Comité Technique National H des maladies professionnelles et accidents du travail (CNAM-TS) (CNAM-TS) – x – France

Résumé

La fonction publique française connaît depuis une dizaine d'année des restructurations, restrictions de budgets et d'effectifs, réorganisations fonctionnelles et les agents subissent intensification, individualisation et psychologisation du travail. Par-delà, c'est le sens du service public, du bien commun et du travail lui-même qui sont en questionnement. Ce processus sans précédent du fait de son amplitude, sa durée, ses coûts... impacte toutes les cultures, histoires, territoires et tous les statuts, fonctions et grades. À partir de nos expériences croisées, notre contribution se fixe pour ambition d'étudier genèse, modalités, résultats et perspectives des négociations sur les conditions du et de travail dans la fonction publique. À travers le concept de dispositif et ses quatre dimensions (idéal, conceptuel, identitaire et fonctionnel), nous montrerons qu'entre les enjeux de chaque partie prenante et leurs objectifs d'amélioration des conditions de travail, la santé au travail est devenue une catégorie de l'action publique. Grâce à cette négociation, le travail lui-même a été questionné et par-delà sera susceptible d'être transformé ; nous l'illustrerons dans le champ de la fonction publique hospitalière.

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: max.masse@travail.gouv.fr

[‡]Auteur correspondant: garnierdenis2@orange.fr